



Atlas social de la France

ISSN : 3100-0797

Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)

<https://atlas-social-de-france.fr/>

Sous les projecteurs pendant la crise sanitaire, les « travailleurs essentiels » de nouveau invisibles

Thibault Le Corre, Nicolas Raimbault et Nicolas Cito



*Carte : T. Le Corre, N. Raimbault, S. Charrier,
2026, CC 4.0 BY.*

🔗 <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1269>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1269>

Référence électronique

Thibault Le Corre, Nicolas Raimbault et Nicolas Cito, « Sous les projecteurs pendant la crise sanitaire, les « travailleurs essentiels » de nouveau invisibles », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Classes et fractions de classe au travail : produire, gagner sa croûte, être exploité-es*, mis en ligne le 26 March 2026, consulté le 04 April 2026. URL : <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1269> - DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1269>

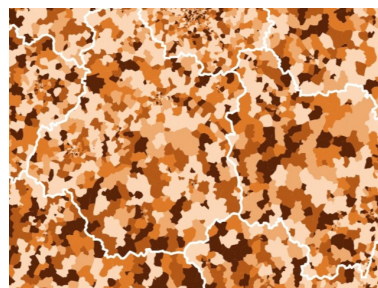
Licence

CC 4.0 - BY



Sous les projecteurs pendant la crise sanitaire, les « travailleurs essentiels » de nouveau invisibles

Thibault Le Corre, Nicolas Raimbault et Nicolas Cito



Carte : T. Le Corre, N. Raimbault, S. Charrier, 2026, CC 4.0 BY.

RÉSUMÉ

Français

Présentés dans le discours politique comme une « armée » durant la crise sanitaire du coronavirus, les « travailleurs essentiels » (TE) se situent majoritairement en bas de l'espace social et assurent le fonctionnement du quotidien de tous les types de territoires. Ces TE sont également traversés par des hiérarchies internes qui permettent de comprendre leurs géographies contrastées. Par rapport aux personnes confinées, ces travailleur·ses se sont trouvés exposés à un risque accru de contamination, ce qui invite à penser les rapports de classe au prisme des enjeux de santé au travail.

INDEX

Mots-clés

travailleurs essentiels, classes populaires, inégalités sociales, hiérarchie urbaine

SOMMAIRE

Les « travailleurs essentiels », un aperçu sur les travailleur·euses des biens et services ordinaires

Figure 1. Les travailleurs essentiels dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles : une sur-représentation des classes populaires surtout pour les « 1^{ères} lignes »

Figure 2. Une spécialisation genrée du travail

Figure 3. Un poids de l'immigration reflet des professions les moins valorisés

Géographie ordinaire, invisibilisation et hiérarchisation des espaces urbains

Figure 4. Hiérarchisation et concentration des différents groupes de TE (niveau 2) dans l'espace urbain français

Figure 5. Groupes de TE et profil des tailles des aires d'attraction des villes

Figure 6. Géographie des emplois des travailleurs essentiels : de premières lignes (a) et de deuxièmes lignes (b)

TEXTE INTÉGRAL

- 1 Bien que la catégorie de « travailleurs essentiels » (TE) soit antérieure à la crise sanitaire, le confinement de 2020 a contribué à sa forte médiatisation, en désignant ainsi celles et ceux qui ont dû travailler sur leurs lieux d'emplois habituels afin de garantir la continuité d'activités jugées indispensables. Dans le discours politique, ils et elles ont été divisé·es selon une sémantique de front militaire entre « travailleurs de première ligne » et « travailleurs de deuxième ligne ». Dans cette métaphore, les soignant·es sont assimilé·es aux soldats en « première ligne », soutenus par les travailleur·ses de la « deuxième ligne » qui se rendent eux-aussi quotidiennement sur leur lieu de travail pour assurer le ravitaillement de la première ligne. Environ 5 millions d'actif·ves formeraient les premières lignes et 5,5 millions les deuxièmes lignes, soit au total près de 40 % des actif·ves français·es. La formule complémentaire de « travailleurs essentiels du quotidien » insiste quant à elle sur la nature des biens et services produits par ce travail, nécessaire pour la vie quotidienne de l'ensemble de la société. En ce sens, on ne doit pas uniquement analyser les TE comme une « armée » mobilisée durant le moment extraordinaire de la crise sanitaire, mais comme les travailleur·ses en charge des tâches ordinaires du quotidien.
- 2 Plus largement, la crise sanitaire a joué le rôle d'un révélateur des inégalités sociales liées au travail. Les TE correspondent en effet majoritairement à des actif·ves non seulement mal rémunéré·es, mais aussi invisibilisé·es et qui, en raison de leur profession, ont subi des risques plus élevés d'infection par la Covid-19. Cette surexposition se serait traduite par une baisse de l'espérance de vie des plus modestes depuis 2020. Cette inégalité fondamentale face à la mort reflète les inégalités de santé que subissent les classes populaires, mais elle résulte aussi des conditions structurellement difficiles du « travail essentiel », au-delà de la seule séquence de la crise sanitaire.

- 3 En France, la population des TE et leur géographie sont mal connues, notamment car la notion de « travail essentiel » n'est pas intégrée au sein des nomenclatures officielles de la statistique publique. La base de données Subwork a été produite dans l'objectif de pallier ces lacunes. Elle permet d'abord de souligner que la notion de TE recouvre une diversité d'emplois occupés par les classes populaires, sans toutefois s'y limiter et sans oublier que les classes populaires ne sont composées qu'à moins de 50 % des TE. La planche s'attache ensuite à montrer que le caractère ordinaire du travail essentiel n'exclut pas l'existence de hiérarchies internes, qui renvoient à une répartition géographique inégale de ces emplois. Les espaces situés hors des grandes Aires d'Attraction des Villes (AAV) se trouvent spécialisés dans les fonctions les plus courantes, tandis que les grandes agglomérations urbaines se caractérisent par des formes plus diversifiées et valorisées de travail essentiel, même si celui-ci y reste largement dans l'ombre.

Les « travailleurs essentiels », un aperçu sur les travailleur·euses des biens et services ordinaires

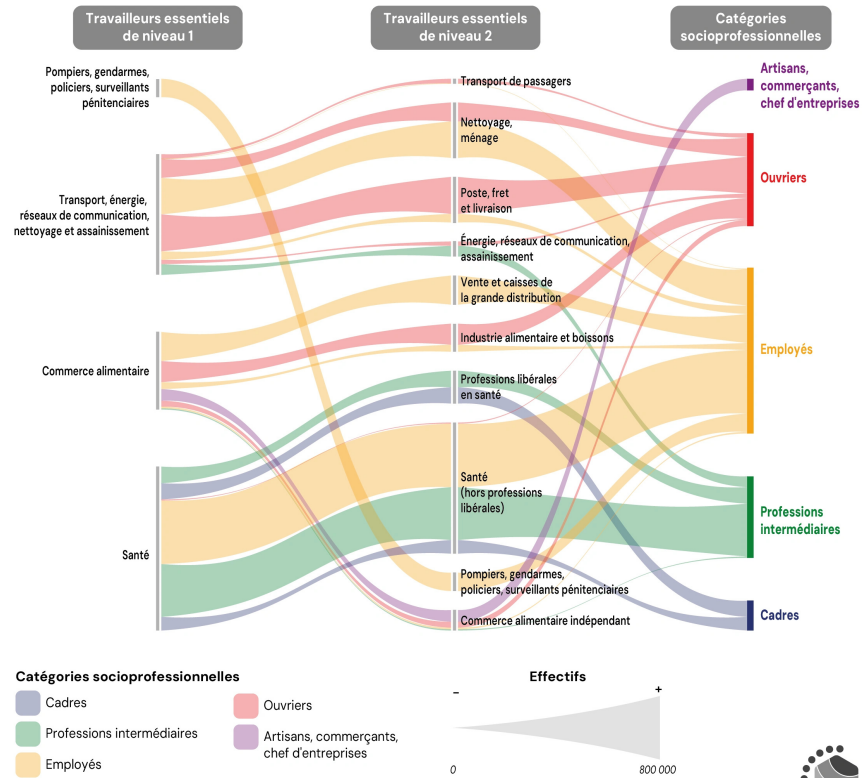
- 4 Regroupant des emplois de différentes catégories socioprofessionnelles, les TE ne constituent pas un groupe homogène. La majorité des 10,5 millions de TE sont exécutants et relèvent majoritairement des groupes employées (33 %) et ouvriers (19 %) mais aussi, dans une moindre mesure, des professions intermédiaires (27 %). Les cadres sont aussi nettement moins nombreux au sein des TE (14 %) que dans la population générale (19 %). La présentation des différents métiers jugés « essentiels », selon deux niveaux de sous-catégories (figures 1a et 1b), donne un aperçu de ce travail centré sur les services du quotidien et principalement populaire. Apparaît ainsi un clivage entre les premières lignes très populaires avec 68 % de classes populaires, 21 % de professions intermédiaires et 8 % de cadres (figure 1a) ; et les deuxièmes lignes, cette fois moins populaires que la moyenne nationale avec 36 % de classes populaires, 32 % de professions intermédiaires et 20 % de cadres (figure 1b).

- 5 Les professionnels de santé comprennent ainsi à la fois des employé·es (aides-soignant·es notamment), des professions intermédiaires (infirmier·es) et, avec un poids bien plus faible, des cadres (médecins). Les deux autres groupes des premières lignes, commerce alimentaire, d'une part, et transport, énergie, réseaux de communication, nettoyage et assainissement, d'autre part, relèvent essentiellement des groupes ouvrier·es et employé·es. Autrement dit, les services de soin des personnes, d'entretien des espaces et d'approvisionnement quotidien (aliments, réseaux techniques) reposent sur le travail des catégories situés vers le bas de l'espace social.
- 6 Lors de la crise du covid-19, l'État a donc d'abord mobilisé des groupes sociaux populaires, dont le travail ne pouvait s'arrêter. L'écart est criant entre la qualification de « travail essentiel » indiquant une forte utilité sociale, et les faibles valorisations économiques et symboliques des groupes professionnels concernés.

Figure 1. Les travailleurs essentiels dans la nomenclature des catégories socio-professionnelles : une sur-représentation des classes populaires surtout pour les « 1^{ères} lignes »

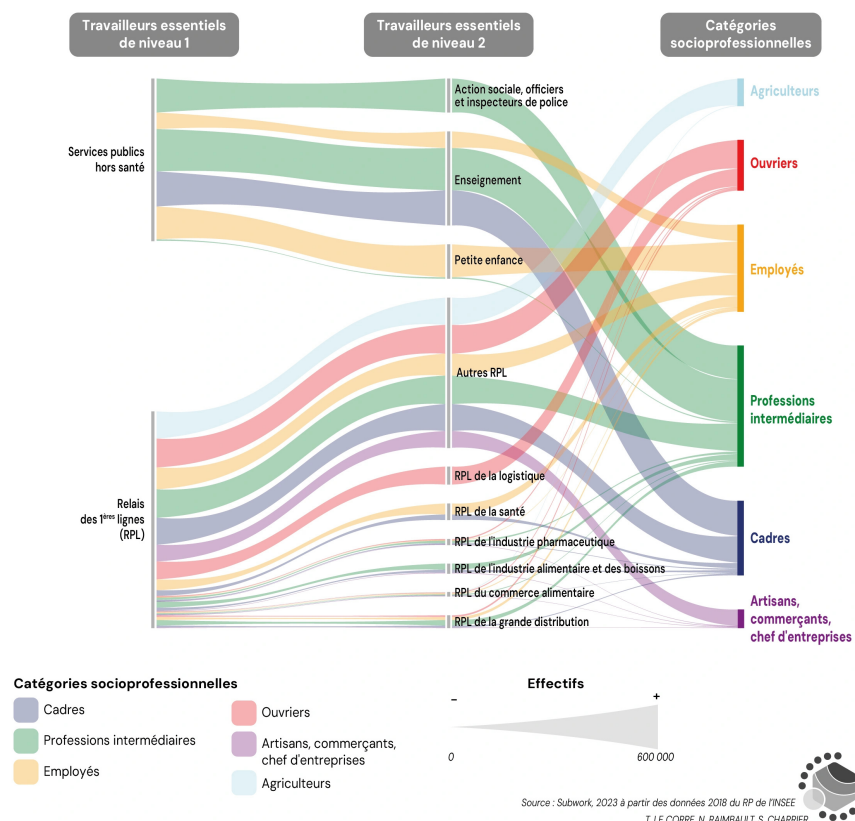
1a. Les travailleurs essentiels de 1^{ère} ligne

Les travailleurs essentiels de 1^{ère} ligne



1b. Les travailleurs essentiels de 2^{ème} ligne

Les travailleurs essentiels de 2^e ligne

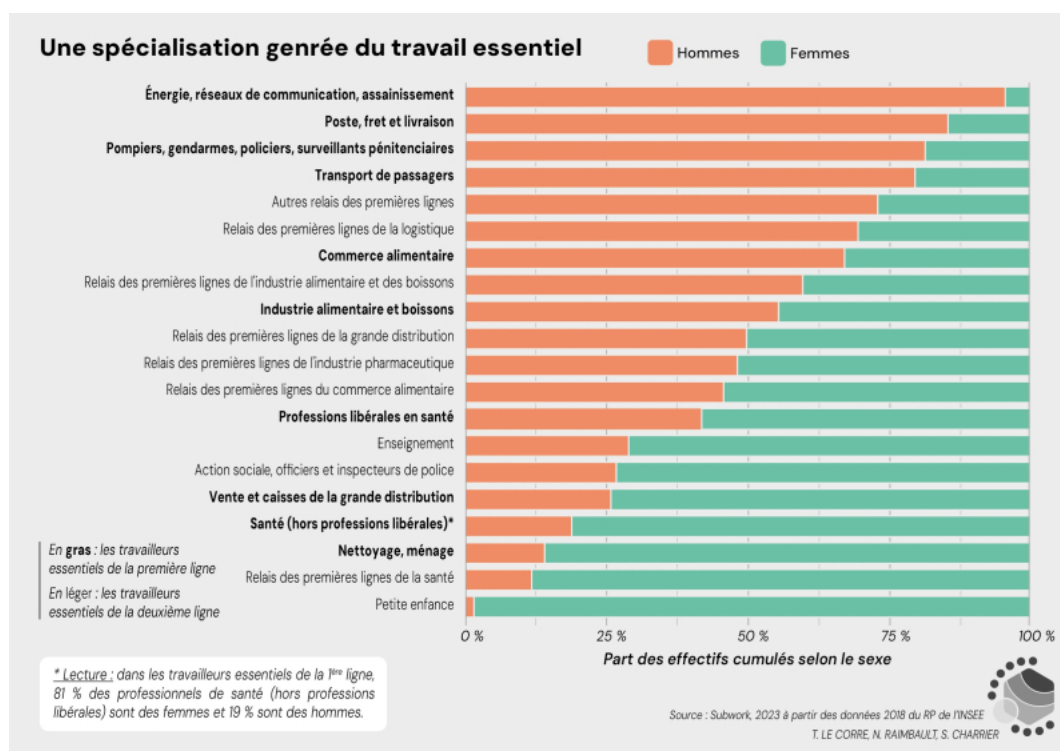


Source : subwork a partir des données 2018 au RP de l'INSEE.

7 Cette « armée » révélée par la crise sanitaire est majoritairement féminine : 56 % de femmes contre 44% d'hommes sur l'ensemble des TE. Leur sur-représentation est plus marquée encore au sein des premières lignes (59 %). Ce clivage de genre, notamment au sein des premières lignes, recoupe le clivage classique entre les métiers très féminisés des employées (santé, ménage et vente) et les métiers très masculinisés des ouvriers (livraison, réseaux), ou ceux de « la main droite de l'État » (pompiers, gendarmes, policiers et surveillants pénitentiaires) selon la formule de P. Bourdieu dans Contre-feux. Dans les deuxièmes lignes, les femmes sont plus nombreuses que leurs homologues masculins dans le domaine de l'éducation (enseignement et petites enfances) et de l'action sociale, qui correspondent à la « main gauche » de l'État. En revanche, le vaste groupe composite des « autres relais des premières lignes » (qui comprend l'industrie pharmaceutique et l'ensemble des activités logistiques et de production en amont de la vente et de la consommation des produits du quotid-

ien) est très masculin. Ici le clivage de genre recoupe celui entre les fonctions productives matérielles et les services (para)publics et sociaux.

Figure 2. Une spécialisation genrée du travail



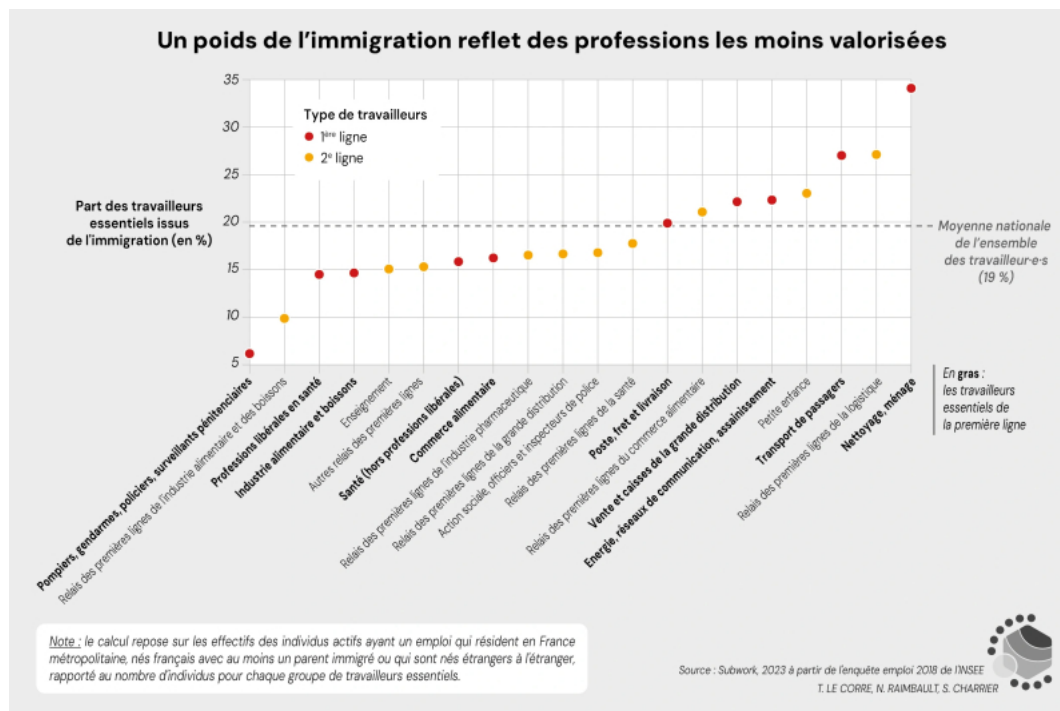
Note de lecture : dans les travailleurs essentiels de la 1^{ère} ligne, 81 % des professionnels de santé (hors professions libérales) sont des femmes et 19 % sont des hommes.

Source : Subwork 2023, à partir des données 2018 du RP de l'INSEE.

- 8 Les données sur les caractéristiques ethno-raciales sont lacunaires en France, néanmoins le statut d'immigration des TE et de leurs parents permet de s'approcher d'une analyse en termes de rapports sociaux racialisés (figure 3). En moyenne, 18 % des TE sont immigrés ou descendants d'immigrés, ce qui comparable à l'ensemble des actifs (19 %). Cette moyenne cache cependant une forte hétérogénéité. Au sein des premières lignes, les immigrés et les descendants d'immigrés sont surreprésentés parmi les emplois du nettoyage (34 %), du transport de passagers (27 %), dans la logistique (27 %) et la petite enfance (23 %). Cette liste rend compte des emplois les plus accessibles pour ces populations, qui sont également considérés comme étant les

moins qualifiés. Elle met en lumière l'importance de cette main-d'œuvre souvent racisée et faiblement rémunérée pour faire tenir des pans entiers du système productif et des services, notamment dans les espaces urbains.

Figure 3. Un poids de l'immigration reflète des professions les moins valorisées



Note de lecture : le calcul repose sur les effectifs des individus actifs ayant un emploi qui résident en France métropolitaine, nés français avec au moins un parent immigré ou qui sont nés étrangers à l'étranger, rapporté au nombre d'individus pour chaque groupe de travailleurs essentiels.

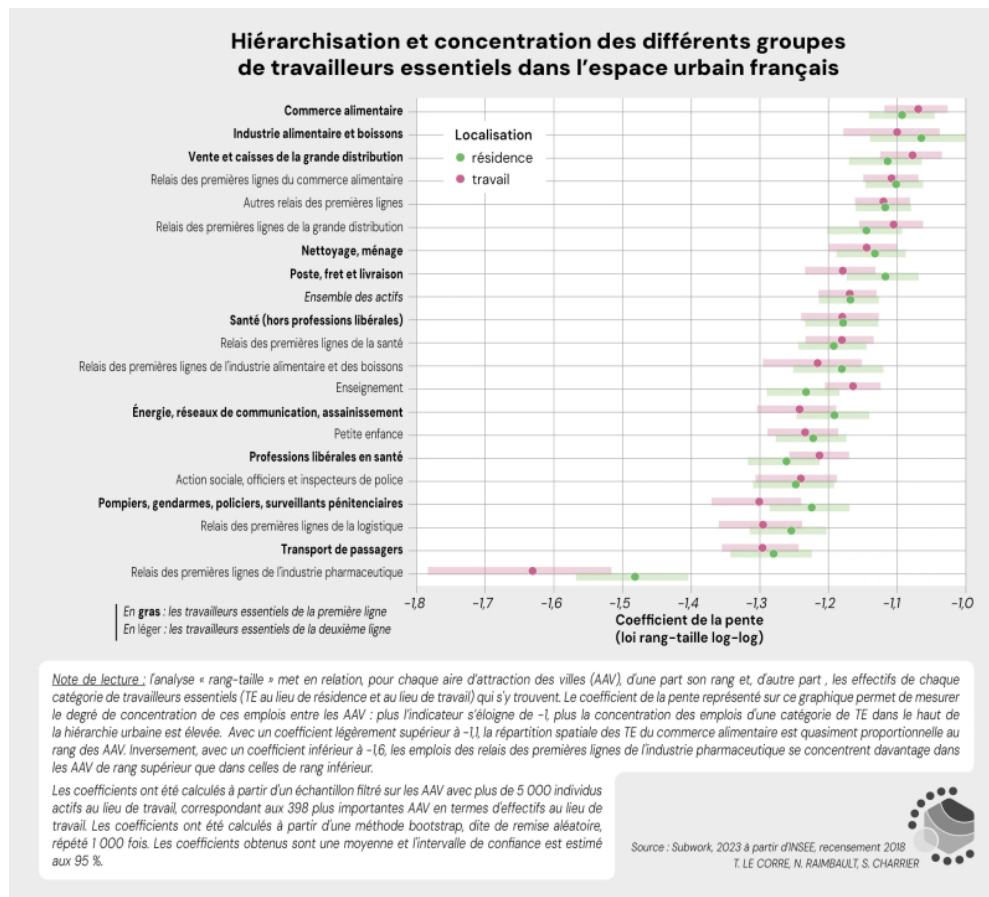
Source : Subwork 2023, à partir des données 2018 du RP de l'INSEE.

Géographie ordinaire, invisibilisation et hiérarchisation des espaces urbains

9 La métaphore militaire a ses limites lorsqu'il s'agit de décrire la géographie des emplois des TE, puisque si on assimilait leurs lieux de travail à un « front de la guerre sanitaire », ce « front » s'étendrait à

tous les espaces dans la mesure où les TE sont nécessaires à l'ensemble de la population en termes de services et d'approvisionnements quotidiens. L'approche par les lieux de travail permet néanmoins de préciser cette géographie ordinaire du front, modelée par les spécialisations économiques des territoires qui sont très articulées avec la hiérarchie urbaine. Les effectifs TE sont logiquement corrélés aux densités de population. Pour affiner ce constat, une analyse de type « rang-taille » permet de mesurer le degré de hiérarchisation et de concentration de ces emplois entre les AAV (figure 4).

Figure 4. Hiérarchisation et concentration des différents groupes de TE (niveau 2) dans l'espace urbain français



Note de lecture : l'analyse « rang-taille » met en relation, pour chaque aire d'attraction des villes (AAV), d'une part son rang et, d'autre part, les effectifs de chaque catégorie de travailleurs essentiels (TE au lieu de résidence et au lieu de travail) qui s'y trouvent. Le coefficient de la pente représenté sur ce graphique permet de mesurer le degré de concentration de ces emplois entre les AAV : plus l'indicateur s'éloigne de -1, plus la concentration des emplois d'une catégorie de TE dans le haut de la hiérarchie urbaine est élevée. Avec un coefficient légèrement supérieur à -1,1, la répartition spatiale des TE du commerce alimentaire est quasiment proport-

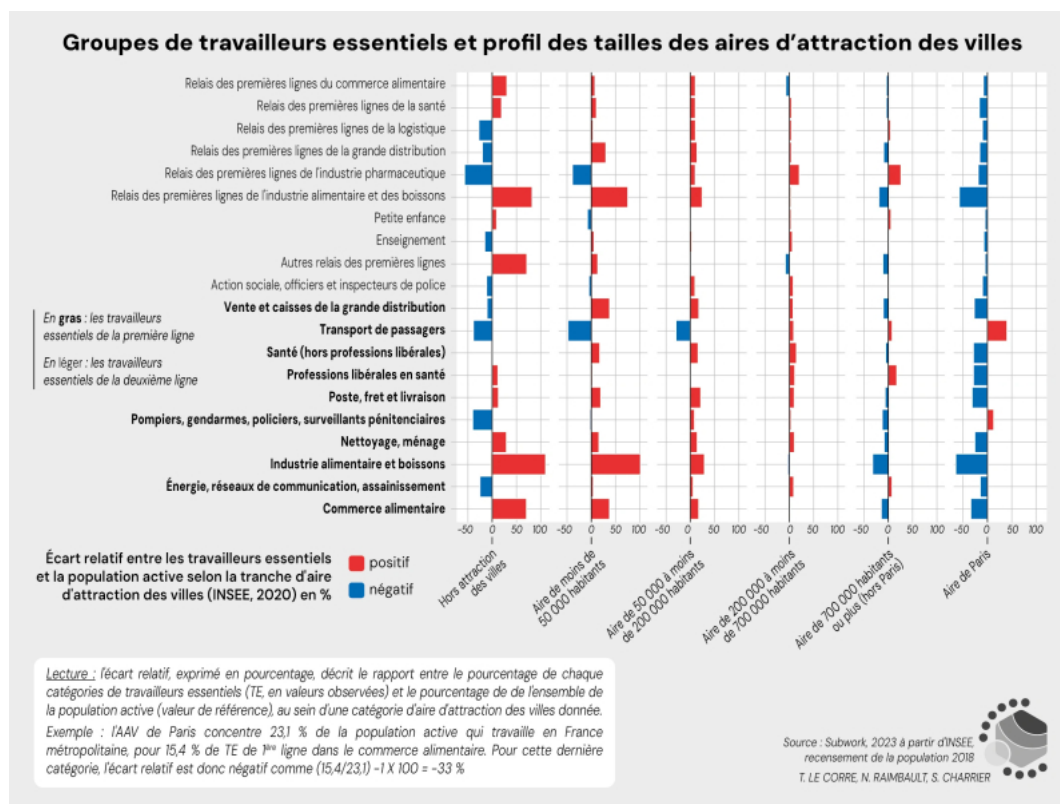
ionnelle au rang des AAV. Inversement, avec un coefficient inférieur à -1,6, les emplois des relais des premières lignes de l'industrie pharmaceutique se concentrent davantage dans les AAV de rang supérieur que dans celles de rang inférieur.

Les coefficients ont été calculés à partir d'un échantillon filtré sur les AAV avec plus de 5 000 individus actifs au lieu de travail, correspondant aux 398 plus importantes AAV en termes d'effectifs au lieu de travail. Les coefficients ont été calculés à partir d'une méthode *bootstrap*, dite de remise aléatoire, répété 1 000 fois. Les coefficients obtenus sont une moyenne et l'intervalle de confiance est estimé aux 95 %.

Source : *Subwork 2023*, à partir des données 2018 du RP de l'INSEE.

- 10 Si la répartition de l'ensemble des emplois et de la population active indique une forte hiérarchisation du système urbain français, notamment en raison de la concentration parisienne, certains groupes de TE s'avèrent encore plus inégalement distribués. Ainsi, de manière générale, au lieu de travail, la concentration des services publics (enseignement, sécurité, santé) et du transport est plus forte que celle des services marchands des premières lignes, comme le commerce alimentaire, le nettoyage et la livraison, et que celle des fonctions productives en soutien aux premières lignes. Or, ce sont ces derniers groupes, les moins hiérarchisés, qui concentrent les emplois les plus populaires (figure 1). En comparaison avec l'ensemble de la population active, les TE sont sur-représentés au sein des aires d'attraction de moins de 700 000 habitants (figure 5). Au contraire, les TE apparaissent sous-représentés par rapport aux autres actifs au sein des plus grandes aires d'attraction et ce bien que ces 15 métropoles – en raison de leur poids démographique – concentrent entre 30 et 40 % des TE. Autrement dit, la dynamique de métropolisation ne conduit ni à concentrer les TE dans les plus grandes villes, ni à les expulser des territoires les plus attractifs. Elle tend toutefois à les invisibiliser dans ces derniers, en les laissant dans l'ombre des fonctions métropolitaines qui connaissaient la croissance la plus marquée depuis quelques décennies.

Figure 5. Groupes de TE et profil des tailles des aires d'attraction des villes



Lecture : l'écart relatif, exprimé en pourcentage, décrit le rapport entre le pourcentage de chaque catégories de travailleurs essentiels (TE, en valeurs observées) et le pourcentage de de l'ensemble de la population active (valeur de référence), au sein d'une catégorie d'aire d'attraction des villes donnée.

Exemple : l'AAV de Paris concentre 23,1 % de la population active qui travaille en France métropolitaine, pour 15,4 % de TE de 1^{ère} ligne dans le commerce alimentaire. Pour cette dernière catégorie, l'écart relatif est donc négatif comme : $(15,4/23,1) - 1 \times 100 = -33 \%$.

Source : Subwork 2023, à partir des données 2018 du RP de l'INSEE.

Figure 6a. Géographie des emplois des travailleurs essentiels de 1^{ères} lignes

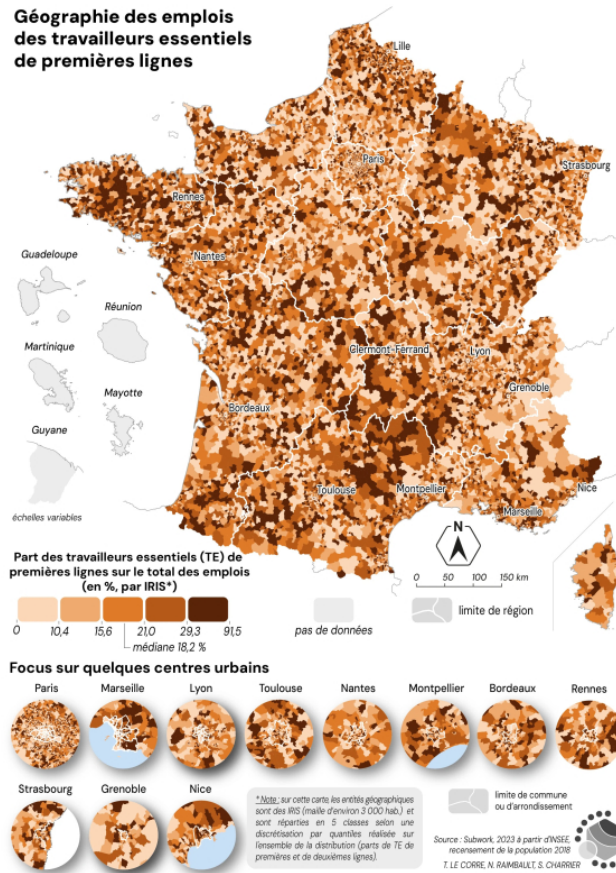
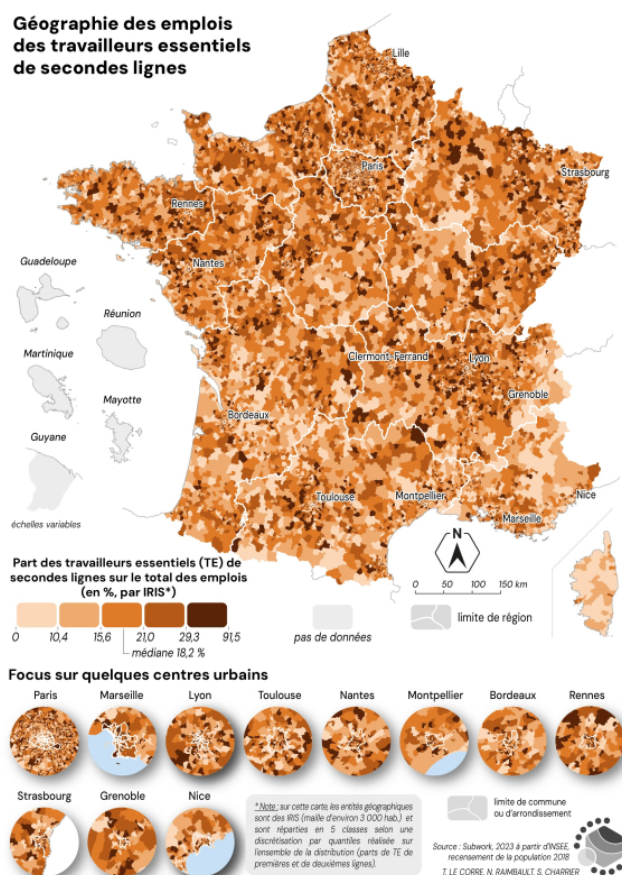


Figure 6b. Géographie des emplois des travailleurs essentiels de 2^{èmes} lignes



Note de lecture : Sur ces cartes, les entités géographiques sont des IRIS (maille d'environ 3 000 habitants) et sont réparties en 5 classes selon une discrétisation par quantiles réalisée sur l'ensemble de la distribution (parts de TE de premières et de deuxièmes lignes).

Source : Subwork 2023, à partir des données 2018 du RP de l'INSEE.

- 11 Les cartes de la figure 6 montre que les « emplois essentiels » peuvent représenter une part importante dans de nombreux bassins d'emplois. Pour les premières lignes, il s'agit de dépasser l'écueil simpliste qui conduirait à interpréter leur forte proportion au sein de la « diagonale des faibles densités ». Certes elles sont sur-représentées dans les espaces ruraux des Ardennes, de la Champagne, du Sud du Massif Central ou du centre Bretagne, où elles peuvent correspondre aux emplois les plus courants. Néanmoins, les proportions de « premières lignes » les plus élevés correspondent à divers quartiers des agglomérations urbaines, autour notamment des

hôpitaux, des centres de tri de la Poste, des dépôts des réseaux de transport en commun. Concentrant ces fonctions, six quartiers de Seine-Saint-Denis sont par exemple concernés par des taux supérieurs à 70 %, alors même que l'AAV parisienne présente globalement des proportions de TE plus faibles que d'autres aires urbaines en raison de l'importance des emplois métropolitains. Enfin, il ressort également une partie des couronnes périurbaines des grandes villes, où se trouvent des emplois de commerce de proximité ou de l'industrie alimentaire. Même si elle ne sort pas totalement de ces schémas, la distribution géographique des travailleurs « des secondes lignes » est quant à elle plus homogène.

- 12 Si l'on analyse le détail des sous et des sur-représentations des différents groupes de TE selon les types d'aires d'attraction (figure 5), les grandes métropoles et les espaces les moins urbains se détachent. Ils présentent en effet des profils assez opposés, en lien avec leurs spécialisations fonctionnelles. À Paris, seuls deux groupes des premières lignes, les TE des transports et ceux des services de la sécurité et de la défense (pompiers, gendarmes, policiers et surveillants pénitentiaires), sont sur-représentés. Dans les autres métropoles, ce sont les groupes de l'industrie pharmaceutique et les professions libérales en santé qui ressortent, mais globalement les TE y sont sous-représentés. Dans le bas de la hiérarchie urbaine (moins de 50 000 habitants) et pour les communes peu denses en dehors des aires d'attraction, la majorité des premières lignes sont surreprésentés, notamment celles du commerce et de l'industrie (agro)alimentaires, correspondant majoritairement à des professions employées et ouvrières. Enfin, pour les aires d'attraction intermédiaires, les TE sont généralement sur-représentés, bien que les pourcentages soient proches de ceux attendus par rapport à l'ensemble des actifs.
- 13 La notion de TE forgée durant la crise sanitaire du Covid-19 a mis en lumière le travail subalterne pris en charge par des classes populaires, dans l'ensemble des espaces urbains et ruraux. La catégorie est néanmoins hétérogène et les TE sont traversés par des clivages de classes, de genre et de race. D'un point de vue géographique, les TE se trouvent finalement invisibilisés dans les métropoles, à double titre. Emplois ordinaires au service du quotidien, ils sont éclipsés par la croissance des emplois tertiaires supérieures. Au contraire, ils sont

sur-représentés dans les bassins d'emplois où le tertiaire supérieur est peu implanté, c'est-à-dire dans une partie des couronnes périurbaines, le bas de la hiérarchie urbaine et les espaces ruraux. De plus, leur géographie rend compte des hiérarchies internes aux groupes de TE, les emplois les plus valorisés se concentrant plutôt au sein des grandes métropoles, tandis que les autres espaces sont davantage associés aux formes plus ordinaires et populaires de travail essentiel. Une analyse des flux domicile-travail des différents TE permettrait d'approfondir la compréhension des inégalités de mobilités et d'accès aux emplois de ces groupes sociaux selon les contextes territoriaux.

Les coulisses de la planche

Nous reprenons l'expression « travailleurs essentiels » et entre guillemets et en la laissant au masculin, dans la mesure il s'agit d'une catégorie d'action publique qui a été formulée de cette façon. Nous utiliserons l'écriture inclusive pour nommer les différent-es professionnel·les regroupé·es au sein de cette catégorie de « travailleurs essentiels ».

La base de données Subwork met à disposition une nomenclature « travailleurs essentiels » (TE) accessible en ligne : <https://doi.org/10.34847/NKL.C8CALJC9>. Cette nomenclature a été travaillée avec la contribution de Jules-Matthieu Meunier et Lamiel Gauchet, d'une part dans le cadre du projet de recherche « Le logement des travailleurs essentiels, témoin des nouvelles articulations entre travail et logement au cœur de la ville productive », financé, par le programme Ville productive du PUCA, et d'autre part dans le cadre du projet « métropolisation et les recompositions du travail et de l'emploi en Ile-de-France » (financement : IRES-CGT / coordination : Cécile Cuny – Université Gustave Eiffel – Lab'urba).

Celle-ci a été construite à partir des classifications proposées par les travaux de M. Acs et *al.* ainsi que de S. Beaufilet et *al.* dont les références sont indiquées ci-dessous et qui distinguent les deux catégories suivantes :

- Les « premières lignes » : professions hospitalières (médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers), livreurs et coursiers, agents de propreté, aides à domicile et auxiliaires de vie, caissiers et vendeurs des commerces essentiels, boulangers, agents de police, éboueurs...
- En « deuxièmes lignes », d'une part, les « relais des premières lignes » : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage...), officiers des forces de l'ordre, ingénieurs dans les secteurs d'activité des « premières lignes », professions intermédiaires de La Poste, journalistes. D'autre part, les « métiers des services publics du quotidien » : métiers de l'éducation (enseignants des premier et second degrés, surveillants et aides-éducateurs scolaires...), professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs...).

Ces définitions dépassent donc la situation de crise sanitaire pour tenter de saisir « *une définition de l'essentiel, basée sur la temporalité, la nature et la proximité des besoins satisfaits par ces travailleurs et les missions qu'ils accomplissent* » comme l'ont proposé S. Beaufils et al.

BIBLIOGRAPHIE

ACS, M., CHEVROT, J., BEAUFILS S., DAVY A.-C., LEROI P., WOLF M. et TELLE-LAMBERTON M. (2021). Quelles conditions de travail et de vie pour les 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France ? Analyses INSEE Ile-de-France, n° 137. Consulté sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5401737#>

BEAUFILS, S., DAVY, A.-C., LEROI, P., TELLE-LAMBERTON, M., ACS, M., CHEVROT, J., ARÈNES, J.-F. et WOLF, M. (2021). Où habitent les actifs « essentiels du quotidien » qui travaillent en Île-de-France ? Note rapide, n° 897, Institut

Paris Région, juillet. Consulté sur <http://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/ou-habitent-les-actifs-essentiels-du-quotidien-qui-travaillent-en-ile-de-france/>

BEAUFILS, S., DAVY, A.-C., LEROI, P., TELLE-LAMBERTON, M. (2020). Crise Covid : des travailleurs sous les projecteurs. L'Institut Paris Région, Chronique des confins, n° 12, décembre. Consulté sur <https://www.institutparisregion.fr/amenagement-et-territoires/chroniques-des-confins/crise-covid-des-travailleurs-sous-les-projecteurs-des-politiques-publiques/>

BOURDIEU, P. (1998). Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale. Paris, Liber-Raisons d'agir.

CUNY, C., LE CORRE, T., DABLANC, L., ESTEBANEZ, J., GAUCHET, L., LEGRAND, M., ... WENGLANSKI, S. (2024). La métropolisation au prisme des transformations du travail et de l'emploi. Enquête sur les « travailleurs essentiels » en Ile-de-France. IRES, Rapport de recherche pour la Confédération Générale du Travail.

CGT. Consulté sur https://ires.fr/wp-content/uploads/2024/04/AOCCGT_Projet1De2018_29032024.pdf

HEITZ, A., LE CORRE, T., RAIMBAULT, N., ROUX, A., Subwork, E. et TRANCHANT, L. (2023). Subwork (Version 1) [Data set]. NAKALA - <https://nakala.fr> (Huma-Num - CNRS). Déposée sur <https://doi.org/10.34847/NKL.C8CALJC9>

Palier, B. (dir.) (2023). Que sait-on du travail ?. Presses de Sciences Po. Consulté sur <https://doi-org.bunantes.idm.oclc.org/10.3917/scpo.colle.2023.01>.

AUTEUR.E.S

Thibault Le Corre

Thibault Le Corre est professeur adjoint en SIG et en géographie humaine au département de géographie de l'Université de Montréal, responsable du laboratoire de recherche LABIRINT. Outre ses apports récents sur la géographie des travailleur.ses, ses recherches portent essentiellement sur l'analyse des inégalités sociales entraînées par les dynamiques des marchés immobiliers et sur la financiarisation du logement.

thibault.le.corre@umontreal.ca

IDREF : <https://www.idref.fr/243420013>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-3667-4547>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/tlecorre>

Nicolas Raimbault

Nicolas Raimbault est maître de conférences en géographie et urbanisme à Nantes Université et membre du laboratoire Espaces et Sociétés (ESO). Ses recherches proposent une géographie du travail des classes populaires, en croisant géographie sociale et économie politique sociologisée de la production de l'espace et des marchés locaux du travail. Ses travaux portent en particulier sur les ouvrier.es des entrepôts et de la livraison, depuis les zones logistiques périurbaines jusqu'aux centres-villes investis par les plateformes numériques. Sous cet angle, ils contribuent à l'analyse des articulations entre dynamiques du capitalisme urbain, modalités de la production des espaces (péri)urbains et changement social.

nicolas.raimbault@univ-nantes.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/184109531>

Sous les projecteurs pendant la crise sanitaire, les « travailleurs essentiels » de nouveau invisibles

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-8787-5245>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/nicolasraimbault>

Nicolas Cito

Nicolas Cito est diplômé de la maîtrise en géographie environnementale de l'Université de Montréal. Il a participé à plusieurs projets de recherche lors de son parcours académique, en travaillant notamment sur les dynamiques spatiales des travailleurs essentiels.